



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W. Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697

**PROGRAMME DES 90 000 LOGEMENTS DESTINÉS A LA LOCATION-VENTE
REALISATION DU RESTE A REALISE DES 260 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A
USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE
VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » DANS LA COMMUNE D'OUAMRI, WILAYA DE MEDEA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 327./DRAO/AADL/2025**

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST « DRAO – AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **REALISATION DU RESTE A REALISE DES 260 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » DANS LA COMMUNE D'OUAMRI, WILAYA DE MEDEA**

Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :
1-Capacité professionnelle : Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privée ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **IV (Quatre) ou plus**, qualifié en bâtiment comme activité principale et travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire (en cours de validité).

2-Capacités financières : Ayant réalisé un chiffre d'affaires **cumulé** des trois dernières années (2022-2023-2024) : supérieur ou égale à **300 000 000.00 DA** (bilans visés par le service des Impôts.)

3-Capacités technique :

1) **Moyens humains** : le soumissionnaire doit avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimum de 03 ans
- Un (01) Technicien supérieur en bâtiment ayant une expérience minimum de 02 ans.

Justifié par attestation d'affiliation CNAS, diplômes, CV, attestation de travail, certificat de travail et **le cas échéant fiche** carrière délivrée par la **CNAS**.

2) **Moyens matériels** : le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- 1- Deux (02) camions de 10 t ou plus
- 2- Une (01) Grue fixe ou mobile
- 3- Un (01) engin de terrassement

La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par carte grise et police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent **d'huissier de justice** (daté de douze mois maximums à la **date de dépôt des offres**), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de douze mois maximums à la **date de dépôt des offres**) ou contrat leasing avec une banque.

3) **Référence professionnelle** : Le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit avoir déjà réalisé l'une des conditions suivantes :

- un projet de réalisation d'au moins **100** logements en TCE en un seul tenant et la réalisation de travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » d'au moins **80** logements.
- Ou Un cumul d'au moins **200** logements en TCE en prenant en considération les projets de **50** logements ou plus en un seul tenant et la réalisation de travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » d'au moins **80** logements.
- Ou la réalisation d'un projet d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus y compris leur viabilisation.

Justifier par des attestations de bonne exécution signés par maître d'ouvrage **publics**.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**
- **Si le délai n'est pas mentionné sur la déclaration à souscrire, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Si le montant n'est pas mentionné sur la lettre de soumission, l'offre sera rejetée systématiquement**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.

Le dossier de l'avis d'appel d'offres sera retiré contre paiement de la somme de **Cinq Mille (5 000,00 DA)** représentant les frais de reproduction auprès de :

**Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
Sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W. Blida**

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de soumission doit contenir :

- Dossier de candidature
- Offre Technique
- Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas, Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres »

A. L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :

1. Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet ;
2. Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
3. Les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. - Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges ; à savoir :

5.a- Capacités professionnelles :

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle à la catégorie **IV (Quatre)** ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire (en cours de validité).
- Une copie du registre de commerce.

5.b- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :

- Attestation de solvabilité de l'année en cours délivré par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (2022-2023-2024) (visé par les services des impôts).
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

5.c- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

Copies des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS et extrait de rôle Apuré ou avec échéancier)

Liste des moyens humains (Justifié par attestation d'affiliation CNAS, diplômes, CV, attestation de travail, certificat de travail et **le cas échéant** fiche carrière délivrée par la **CNAS**.)

La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par des carte grise et police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent **d'huissier de justice** (daté de douze mois maximums à la date **de dépôt des offres**), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de douze mois maximums à la date **de dépôt des offres**) ou contrat leasing avec une banque.

Les références professionnelles de l'entreprise doivent être appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrages publics.

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité.

B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » abritera

- 1/ La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- 2/ Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé :
 - La méthodologie d'exécution qui précisera toute l'organisation du travail compte tenu de toutes les interfaces existantes sur le chantier.
 - Le délai d'exécution.
 - Produits proposés pour le chantier.
 - Contraintes d'exécution et solutions proposées.
 - Les moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Les moyens matériels à mobiliser pour le projet.
- 3/ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4/ Le procès-verbal de visite du site.
- 5/ Le planning de réalisation des travaux.
- 6/ Un engagement du soumissionnaire d'organisé une triple brigade (3x8) sur chantier, assurant le travail continu (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » abritera :

- 1/ La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- 2/ Décomposition du prix global et forfaitaire de la partie (logements, conciergeries, locaux professionnels) dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire avec apposition de caché.
- 3/ Tableau récapitulatif du montant total du marché (Logements, conciergeries, locaux professionnels et VRD).

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10 jours)** à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP), ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le :
.....avant 12h00mn.

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira, pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres soit le :à 13h 00mn.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

**Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida**

l'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières intervient pendant la même séance et s'effectuera par une commission de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement- Direction Régionale d'Alger Ouest dite « Commission d'ouverture des plis et évaluation des offres » le jour même de dépôt des offres à Treize Heure (13 h 00) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres

les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant un délai de quatre –vingt –dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.